

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020
COMPTE RENDU

Présents : MME Chantal DONNEAUD, M Yves NICOLAS, M Jan VAN DE ZANDE, M Efisio CASULA, MME Corine BELMONTE, M Éric MARTINEZ, MME Lorène LOMBARD, M Xavier MALBE, M Olivier PALLUEL, M Jacques DEMURGET, M Guy AUBERT, M Bernard CRAPSKY

Absents excusés M Alain MEISSIREL, M Georges DURAND

PROCURATIONS : M Jean FERRON de M Alain MEISSIREL, MME Chantal DONNEAUD de: M Georges DURAND,

Approbation du procès-verbal du 03 juillet 2020

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil du 03 juillet 2020.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 17H00 et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire soumet le compte rendu à l'approbation. Est adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour deux délibérations pour la modification des heures d'ouverture au public de la Mairie et la nomination d'un conseiller délégué . L'autorisation est acceptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture des décisions présent

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE POUR PICO CENTRALE

EXONERATION DE LOYERS POUR BAUX COMMERCIAUX

EXONERATION DE LOYERS POUR BAUX COMMERCIAUX

AIDE FINANCIERE AUBERGE SAINT OURS

TARIF OPTIONS GITES

DELIBERATION N° 1

APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR ET PRISE DE PAROLE

Approuve à l'unanimité

DELIBERATION N° 2

MODE DE DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Le conseil Municipal après avoir entendu l'expose de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret pour procéder aux nominations ou représentations

DELIBERATION N° 3

DESIGNATION DES DELEGUES SIME

M, Olivier PALLUEL M Jan VAN DE ZANDE se portent candidats aux fonctions de délégués titulaire.

M Jan VAN DE ZANDE se portent candidats aux fonctions de délégués suppléants

Le Conseil Municipal accepte ces candidatures à l'unanimité.

DELIBERATION N° 4

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE :

M Éric MARTINEZ se portent candidats aux fonctions de Conseiller Municipal en charge des questions de la Défense.

Le Conseil Municipal accepte ces candidatures à l'unanimité

DELIBERATION N° 5

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INTEMPERIES :

M Éric MARTINEZ se porte candidats aux fonctions de Conseiller Municipal en charge des Intempéries

Le Conseil Municipal accepte cette candidature à l'unanimité

DELIBERATION N° 6

CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Se déclarent candidats à l'élection des membres titulaires

| | |
|------------------|----------|
| Olivier PALLUEL | 3 votes |
| Jacques DEMURGET | 7 votes |
| Bernard CRAPSKY | 8 votes |
| Chantal DONNEAUD | 15 votes |
| Jan VAN DE ZANDE | 12 votes |

Sont élus : 1 : Chantal DONNEAUD

2 : Jan VAN DE ZANDE

3 : Bernard CRAPSKY

Se déclarent candidats à l'élection de suppléants

Jacques DEMURGET

Lorène LOMBARD

Efisio CASULA

Chantal DONNEAUD suppléant Jacques DEMURGET

Jan VAN DE ZANDE suppléant Lorène LOMBARD

Bernard CRAPSKY suppléant Efisio CASULA

DELIBERATION N° 7

DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT D'ENERGIE 04 – SDE04

La liste présentée par les Conseillers est la suivante :

TITULAIRES : Jan VAN DE ZANDE

Eric MARTINEZ

SUPPLEANTS Yves NICOLAS

Le Conseil Municipal accepte ces candidatures à l'unanimité

DELIBERATION N° 8

DESIGNATION DES DELEGUES DES COMMUNES FORESTIERES

La liste présentée par les Conseillers est la suivante :

TITULAIRE : Olivier PALLUEL

SUPPLEANT : Lorène LOMBARD

Le Conseil Municipal accepte ces candidatures à l'unanimité

DELIBERATION N° 9

DESIGNATION DU DELEGUE RGPD

Approuve à l'unanimité la désignation de M. Olivier PALLUEL comme Délégué à la protection des données (DPD)

DELIBERATION N° 10

DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT D'ENERGIE 04 – SDE04

La liste présentée par les Conseillers est la suivante :

TITULAIRES

Jan VAN DE ZANDE

Éric MARTINEZ

SUPPLEANTS

Yves NICOLAS

Le Conseil Municipal accepte ces candidatures à l'unanimité

DELIBERATION N° 11

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT POUR SIEGER A LA COMMISSION
LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT).

La liste présentée par les Conseillers est la suivante : M. Yves NICOLAS

Le Conseil Municipal accepte cette candidature à l'unanimité

DELIBERATION N° 12

BUDGET

| Mouvements | Dépenses | Recettes |
|-------------------|-----------------|-----------------|
| Investissement | 1 600 426.25 | 1 600 426.25 |
| Fonctionnement | 1 723 062.87 | 1 723 062.87 |

Le Conseil Municipal vote à la majorité

DELIBERATION N° 13

AIDE AUX FAMILLES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

200€ Pour maternelle ou primaire

250€ Pour collégien ou lycéen

Le règlement de cette aide sera versé aux familles à la fin de l'année scolaire.

Un certificat de scolarité et un RIB devra être remis au plus tard fin octobre.

Le CONSEIL MUNICIPAL à la majorité des Membres présents à la séance approuve

DELIBERATION N° 14

AIDE AUX ASSOCIATIONS

DECIDE de satisfaire aux demandes suivantes :

| NOM | VILLE | MONTANT ATTRIBUE |
|------|----------|---------------------|
| ADMR | JAUSIERS | 200€ |

| | | |
|--|-----------------|-------|
| SKI CLUB STE ANNE | JAUSIERS | 500€ |
| Pseudo Obstruction Intestinal Chronique/téléthon | MARSEILLE | 500€ |
| JUDO CLUB | BARCELONNETTE | 100 € |
| AMICALE DES ANCIENS MAQUISARDS | BARCELONNETTE | 50€ |
| GSSB | BARCELONNETTE | 1000€ |
| SECOURS POPULAIRE | DIGNE LES BAINS | 50€ |
| FONDUS DE L'UBAYE | LE SAUZE | 100€ |
| RESTAURANTS DU CŒUR | CHATEAU ANOUX | 200€ |
| FONDATION DU PATRIMOINE | DIGNE LES BAINS | 100€ |
| SECOUR CATHOLIQUE | MANOSQUE | 80€ |
| ASS DES MUTILES ANCIENS COMBATANTS VALLEE DE L'UBAYE | BARCELONNETTE | 100€ |
| FNACA | BARCELONNETTE | 50€ |
| BASKET CLUB | BARCELONNETTE | 100€ |
| AMICALE DES POMPIERS | LA CONDAMINE | 150€ |
| SPADTRIBU | JAUSIERS | 400€ |

DELIBERATION N° 15

DEMANDE SUBVENTION FODAC

APPROUVE le projet d'un montant HT de 56 937.20 €

SOLICITE l'attribution d'une subvention dans le cadre Fonds Départemental d'Aide aux Communes au taux de 16.5%.

DELIBERATION N° 16

REDEVANCE EAU 2020

| | |
|---|-----------|
| Particulier avec 1 seul branchement : | 129.00 € |
| Appartement saisonnier | 20.00 € |
| Commerce et restaurant : | 250.00 € |
| Hôtel restaurant refuge et maison d'hôtes : | 300.00 € |
| Camping et colonie (OJJA) : | 360.00 € |
| Centre de vacances (Epinay sur seine): | 3500.00 € |

Cette année la Commune prend encore à sa charge une partie des taxes à savoir 24€ par branchement

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

DELIBERATION N° 17

R P Q S ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2019 COMMUNE VAL D'ORONAYE

Le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité des Membres votants à la séance:

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site

www.services.eaufrance.fr

DELIBERATION N° 18

SDE04 ECLAIRAGE PUBLIC SAINT OURS

Nécessité de réaliser les travaux d'éclairage public « Saint Ours »

Propose de confier conformément à la loi N° 85-704 du 12/07/1985, relative à la maîtrise d'ouvrage public et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée, au syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence, par convention

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

DELIBERATION N° 19

TARIF DES WEEK-END GITES ET LOCATION MATERIEL OPTIONEL

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représenté à la séance :

▶ **APPROUVE** les nouveaux tarifs

▶ **APPROUVE** les nouveaux tarifs courte durée

▶ **FIXE** les nouveaux tarifs à compter du 01 novembre 2020

▶ **APPROUVE** le tarif de location à la journée de 5€ par joélette

▶ **APPROUVE** le montant de la caution de 150€ par joélette

▶ **FIXE** les tarifs à compter du 01 aout 2020 pour la location des joélettes

DELIBERATION N° 20

HORAIRE MAIRIE

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représenté à la séance :

Du lundi au jeudi de : 8H30 à 12H00

14h00 à 16H 00

DELIBERATION N° 21

NOMINATION CONSEILLER DELEGUE

Le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité des Membres présents et représenté à la séance:

APPROUVE la création d'un poste de conseiller municipal délégué

La séance est clôturée à 19h15